

Vers la certification ISO 37001
**La Ville de Brossard démarre le processus
pour hausser les normes anticorruption au sein de
l'administration municipale**

Brossard, le 4 juillet 2017 – Le conseil municipal de la Ville de Brossard a adopté aujourd'hui une résolution pour lancer le processus d'implantation de la norme ISO 37001 au sein de l'administration municipale. Élaborée et développée par un groupe d'experts en provenance de plusieurs pays, la norme internationale ISO 37001 définit une série de mesures pour aider les organisations à prévenir, détecter et traiter les problèmes de corruption. Lancée à l'automne 2016, elle est aujourd'hui reconnue dans plus de 160 pays à travers le monde.

« L'implantation de cette norme anticorruption est un projet que nous envisageons depuis déjà un certain temps, a expliqué le maire Paul Leduc. Je l'ai d'ailleurs mentionné le 24 mai dernier lors d'une entrevue en direct sur les ondes d'une chaîne de télévision locale. Nous voulons faire de Brossard une référence en matière de gouvernance et de transparence dans le monde municipal. »

« Brossard a déjà mis en place plusieurs mécanismes afin de prévenir de mauvaises pratiques de gestion sur le plan administratif, a indiqué M. Leduc. Le processus de certification ISO 37001 permettra d'adopter les meilleures pratiques mondialement reconnues et de mettre à jour nos protocoles administratifs afin de prévenir et détecter tout manquement ou malversation à Brossard. »

La Ville a fait appel à la firme Lévesque Stratégies et Affaires publiques afin de l'appuyer dans sa démarche. Cette firme, spécialisée notamment en gouvernance et en matière de lutte anticorruption, est la seule à offrir ce service au Canada.



Le maire de Brossard, Paul Leduc, en compagnie des représentants de la firme Lévesque Stratégies et Affaires publiques, Jean-Michel Parizeau et Simon Durivage. Derrière (de gauche à droite), Annie Fontaine, dga Développement, Claude Chevalier, dga Opérations, et Serge Séguin, conseiller municipal (secteurs P-V).

En premier lieu, la firme entreprendra un audit des pratiques et procédures en vigueur à la Ville de Brossard afin d'identifier les écarts potentiels entre celles-ci et la nouvelle norme internationale ISO 37001. Dans une deuxième étape, il s'agira d'instaurer les mesures appropriées au sein de l'appareil municipal pour prévenir la corruption.

Brossard se place ainsi parmi les premières municipalités québécoises à entamer le processus d'obtention de la norme ISO 37001. La Ville a la ferme intention de poursuivre son engagement afin d'obtenir sa certification ISO 37001 d'ici les premiers mois de l'année 2018.

-30-

Source:

Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6311